Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 33 (1941)

Heft: 3

Artikel: La lutte contre le chômage, par l'introduction d'industries nouvelles, dans le canton de Neuchâtel

Autor: Perret, Henri

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-384260

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La lutte contre le chômage, par l'introduction d'industries nouvelles, dans le canton de Neuchâtel.

Par le Dr *Henri Perret*, Le Locle.

Le canton de Neuchâtel est sans doute celui qui a été le plus frappé par la crise de chômage. Les conséquences de cette crise ont été désastreuses. De 1910 à 1938 la population a diminué de 15,000 habitants, soit du 12 pour cent. Les montagnes neuchâteloises ont supporté, à elles seules, la plus grosse partie de cette « catastrophe »: les villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds ont perdu 10,000 habitants, le 20 pour cent de leur population.

10,000 habitants de moins! 2500 familles! Se représente-t-on les répercussions de cette dépopulation sur le commerce, l'artisanat, l'industrie, les écoles, les caisses publiques? Crise mobilière d'abord: 1½ million de perdu en 1 an pour les propriétaires; la construction arrêtée presque complètement. Crise commerciale ensuite: 8 à 10 millions de francs qui ne circulent plus, annuellement, dans les magasins, les ateliers de l'artisanat, chez les paysans vivant en grande partie de la ville...

Crise des finances publiques aussi: les charges communales augmentant sans cesse, les secours aux sans-travail, les chantiers subventionnés, les cours de réadaptation absorbant les crédits par millions.

De 1929 à 1938 les caisses de chômage ont versé au total, dans le canton, des allocations qui se sont élevées à près de 54 millions. Et pour payer ces lourdes, ces écrasantes dépenses, des milliers de contribuables de moins.

Les autorités ne se sont pas laissées aller au désespoir; elles ne se sont pas contentées non plus de soulager les victimes de la crise; elles ont cherché à supprimer ou tout au moins à réduire considérablement la cause même du mal; elles ont compris que le seul remède logique, efficace, était de procurer du travail par l'introduction de nouvelles industries.

L'horlogerie, même si elle pouvait exporter autant que dans les années les plus prospères, ne pouvait plus faire vivre notre population: les progrès techniques ont été si rapides, que l'on ferait deux fois plus de montres qu'avant la crise, et de meilleures, avec moins d'ouvriers.

Chercher des industries nouvelles pour les montagnes neuchâteloises n'était pas tâche facile. Le climat est rude, la région est en dehors des grandes voies de communication, les caisses publiques appauvries auraient grand'peine à faire l'effort financier nécessaire.

Par contre, nos villes sont justement renommées par la qualité remarquable de la main-d'œuvre.

Des commissions se mirent au travail, étudièrent quantité de projets dont quelques-uns se réalisèrent, mais elles s'aperçurent bientôt qu'un organisme spécial, ayant pour tâche essentielle de s'occuper de la lutte contre le chômage par la recherche systématique d'activités nouvelles, serait seul à même de conduire au but.

En 1933, des postulats et des motions furent développés dans ce sens, au Grand Conseil, par MM. Renner, Studer, Brandt. Le mal s'était aggravé, le canton comptait 10,000 chômeurs totaux et partiels.

En 1934, le soussigné, appuyé par le Conseil général unanime, demandait au Conseil communal du Locle « d'étudier, en collaboration avec les autorités de La Chaux-de-Fonds, la création d'un office ayant pour tâche d'introduire de nouvelles industries dans notre région ».

L'office préconisé fut créé la même année et, depuis lors, il a prouvé sa grande utilité: les fabriques nouvelles, implantées dans le canton grâce à son effort, comme à ceux des autorités cantonales et communales, occupent aujourd'hui 1000 ouvriers et ouvrières... et ce n'est qu'un début. Si l'on tient compte des femmes et des enfants, c'est une population de 3000 personnes au moins qui échappe aux misères du chômage.

Certes, cela n'est pas allé sans de gros efforts. Dans la plupart des cas il a fallu commencer par préparer, par instruire la main-d'œuvre indispensable.

Cette tâche a été confiée aux sections pratiques du Technicum neuchâtelois, qui, grâce à l'appui financier des villes, du canton, de la Confédération, ont réadapté plus de 2000 personnes. Pour cela, il a fallu organiser, équiper de nombreux ateliers, se procurer quantité de machines, souvent coûteuses, et parfois même former préalablement le corps enseignant.

C'est ainsi que l'on peut assurer une main-d'œuvre capable à toutes les industries nouvelles.

Ces industries, saines, prospères aujourd'hui, malgré la guerre et ses terribles conséquences, sont nombreuses et s'occupent de fabrications variées: toile de crin, vêtements, gants, parapluies, appareils de mesures pour essais de résistance des matériaux, machines à coudre pour cordonniers, balances automatiques, boîtes de montres en acier inoxydable, appareils photographiques, automates publicitaires, articles de sports, tentes militaires, appareils de radio, objets de bakélite, bijoux similis, appareils téléphoniques automatiques, raccords spéciaux pour installations sanitaires, articles de gainerie et de maroquinerie...

De 1934 à 1938 seulement, les économies de chômage résultant d'industries nouvelles implantées à La Chaux-de-Fonds, soit par l'office, soit par les pouvoirs publics, se sont montées à 1,300,000 francs.

Ces économies ne représentent pas, pour la ville, les seuls avan-

tages de ces activités nouvelles: il faut y ajouter des recettes fiscales, des ressources importantes pour les services industriels vendant gaz et électricité, des gains nouveaux pour nombre d'artisans, de commerçants.

Il a fallu rénover des locaux, construire de grands bâtiments qui abritent une partie de ces industries, ce qui a donné de l'ouvrage pour quelques centaines de milliers de francs aux travailleurs du bâtiment.

A ces avantages s'en ajoutent encore d'autres, sociaux, moraux, inestimables.

La tâche de l'O.R.I.N. (Office neuchâtelois de recherches des industries nouvelles) ne s'est pas bornée à l'implantation d'entreprises nouvelles; il s'est efforcé d'aider aux anciennes fabriques, de leur procurer de nouveaux débouchés, éventuellement de nouveaux articles de fabrication. Cette action qui ne peut être traduite en chiffres exacts a procuré à de nombreuses usines, parfois en dehors de notre canton, des commandes nombreuses, importantes.

Enfin, il s'agissait aussi, parfois, d'assainir certaines entreprises qui périclitaient et menaçaient de fermer leurs portes. Il n'est pas exagéré de dire que l'office a sauvé du désastre tel village dont l'une des ressources principales allait être tarie.

Si, au début, l'O.R.I.N. a rencontré beaucoup de scepticisme, on peut dire qu'il s'est imposé aujourd'hui à tous les esprits impartiaux et que son action est grandement bienfaisante.

Actuellement, d'entente avec les autorités communales et cantonales, il étudie un gros problème: l'extraction intensive de la tourbe dans les vallées de La Sagne, des Ponts, de La Brévine, de La Chaux-du-Milieu. Il s'agit d'être prêt, au printemps 1941, d'acheter machines et outils, de préparer la main-d'œuvre, les cantonnements, etc. Grosse tâche, assurément, mais qui rapportera des centaines de milliers de francs à des vallées relativement pauvres, assurera une quantité énorme de combustible à nos populations, procurera du travail à de nombreuses personnes.

On le voit, l'activité de l'office est variée, multiple*.

Il n'y a guère que cinq ans qu'il travaille. C'est bien peu dans la vie des cités, et pourtant, il peut se flatter d'avoir procuré un gagne-pain à mille foyers. Il valait donc bien la peine de tenter l'expérience et de supporter quelques critiques et quelques sarcasmes.

En continuant sa tâche, il occupera, dans quelques années, un nouveau millier d'ouvriers, ce qui doublera les avantages économiques et sociaux obtenus jusqu'ici.

Une fois de plus, la persévérance, la volonté, la foi, auront triomphé des plus gros obstacles.

---

* Nous recommandons aux personnes que le problème intéresse, le livre très documenté de M. *J. D. Croll,* Dr ès sciences commerciales et économiques, sur « L'introduction d'industries nouvelles dans les montagnes neuchâteloises de 1930 à fin 1938 ». (Editions Delachaux & Niestlé, Neuchâtel.)